

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2022/134

L'an deux mille deux et le 8 novembre 2022 à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Albert BEGUE et Laurent LAGES

Objet : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune d'Asque pour le financement de travaux sur les réseaux Serre (année 2022).

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Asque sollicitant un fonds de concours d'un montant de 4 617 € à la CCPL pour l'opération : travaux sur les réseaux Serre

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Travaux réseaux Serre	20 928.84 €	Fonds de concours CCPL	4 617.00 €
		Autofinancement commune	16 311.84 €
Total	20 928.84 €	Total	20 928.84 €

Monsieur Roger LACOME, Maire de la commune d'Asque, se retire de la séance et ne participe pas au vote.

LE BUREAU

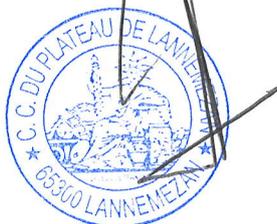
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 4 617 € à la commune d'Asque pour le financement de l'opération de travaux sur les réseaux Serre.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20221108-2022-134B-DE
Date de télétransmission : 23/11/2022
Date de réception préfecture : 23/11/2022

Affichée le
23 NOV. 2022